



# VILLES ET VILLAGES FLEURIS



CONSEIL  
NATIONAL  
DES VILLES  
ET VILLAGES  
FLEURIS



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# SOMMAIRE



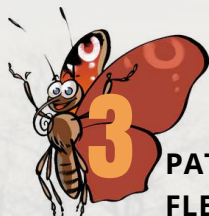
**LA DÉMARCHE DE  
VALORISATION**

**P. 9**



**ANIMATION ET PROMOTION  
DE LA DÉMARCHE**

**P. 15**



**PATRIMOINE VÉGÉTAL ET  
FLEURISSEMENT**

**P. 21**



**GESTION ENVIRONNEMENTALE  
ET QUALITÉ DE L'ESPACE  
PUBLIC**

**P. 29**



**ANALYSE PAR ESPACE**

**P. 41**



**LA VISITE DU JURY**

**P. 55**

# ÉDITO



Laurent FAVREAU

Proche de la préfecture, à 30 minutes des premières plages vendéennes, Venansault montre un réel dynamisme économique, social et environnemental.

Avec une identité rurale affirmée, c'est naturellement que la transition écologique et énergétique s'invite au cœur des réflexions et choix de la municipalité en termes d'entretien et d'aménagement du territoire.

Récemment, nous avons fait le choix d'adhérer à l'ANDEEV (Association Nationale des élus en charge des espaces verts, du cadre de vie et du paysage dans l'espace public) et ainsi montrer la détermination des élus à agir sur les différentes thématiques liées aux sujets environnementaux.

La motivation et l'engouement de nos services techniques permettent ainsi la création et le suivi rigoureux de nos espaces naturels tout en respectant notre biodiversité.

Avec nos habitants soucieux de leur qualité de vie, le développement durable prend tout son sens comme élément central sur les différents projets : chemins ruraux, jardins partagés, Verpopa, ramassage de déchets, Repair'café...

En sensibilisant et faisant participer nos jeunes à ces actions, nous franchissons un cap : celui d'intégrer les générations futures pour l'avenir de la commune.

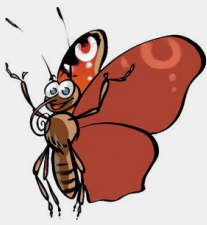
Ce guide, que nous vous invitons à découvrir, est le reflet de l'investissement d'une équipe soudée au service des Venansaultais !

David AUBERT,  
Adjoint à l'Environnement

Laurent FAVREAU,  
Maire de VENANSAULT  
Vice-président de La Roche Agglomération  
Conseiller Départemental de la Vendée  
Président du SyDEV







# PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



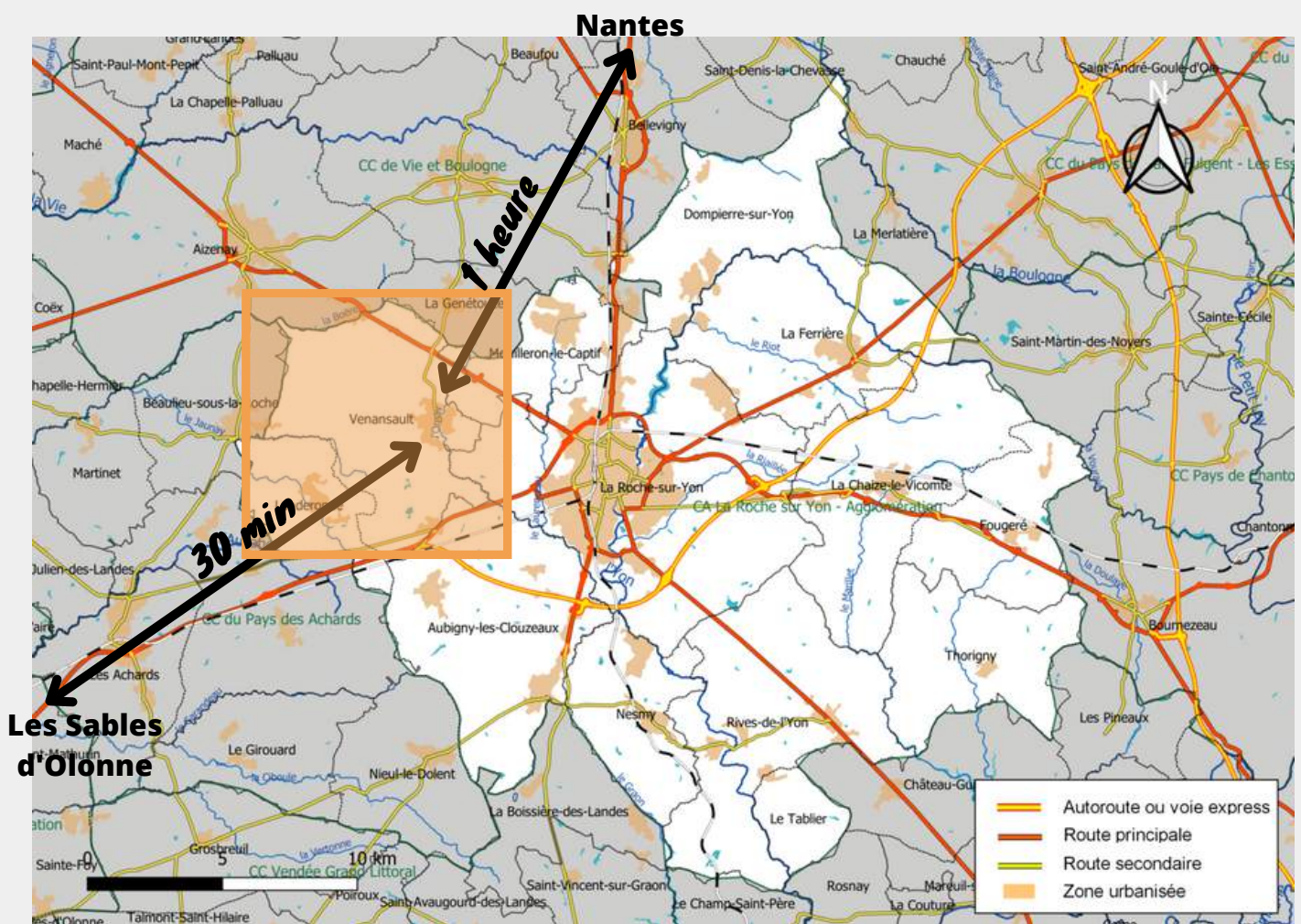
## Situation géographique et patrimoine

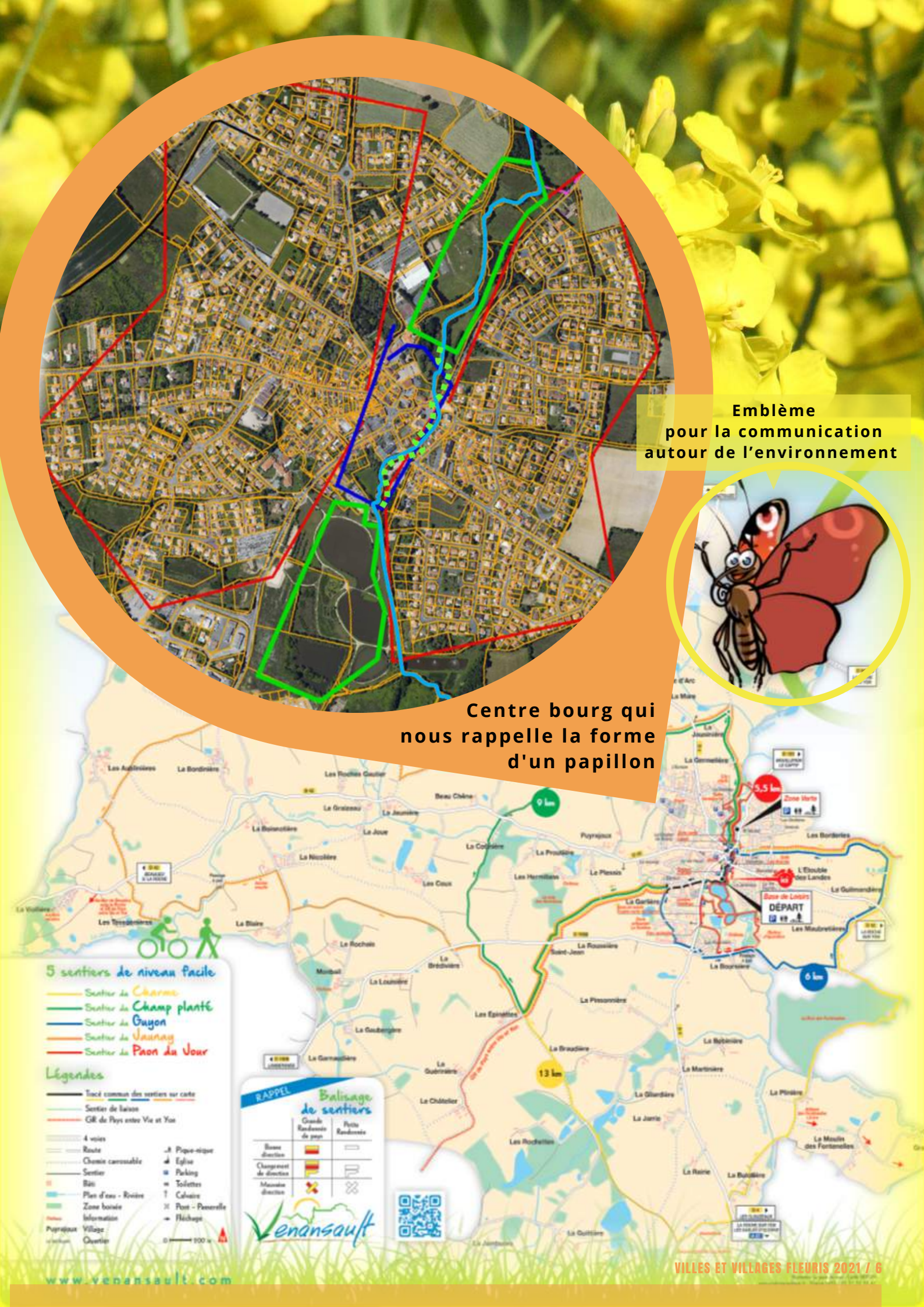
Situé à 7 km de la Roche sur Yon (ville centre de l'agglomération et chef-lieu de la Vendée), la commune est également proche de la côte vendéenne.

Le réseau routier grâce à la 2x2 voies (nord) et l'autoroute A87 (au sud), permet de rejoindre les côtes vendéennes en 30 minutes. La 2x2 voies La Roche-Montaigu et l'A83 permettent de rallier Nantes en 1 heure.

D'une superficie d'environ 4 500 hectares, le territoire est composé d'une centaine de villages ou hameaux. Le bourg, quant à lui, se situe tout à l'est du territoire, ce qui le situe à 5 minutes de la Roche sur Yon. Une voie cyclable a d'ailleurs été aménagée et permet la liaison en 30 minutes. Deux ruisseaux sillonnent la commune : le Jaunay qui y prend sa source et le Guyon.

Ce dernier traverse le centre bourg et crée un corridor écologique reliant nos deux magnifiques zones de loisirs. Les nombreux sentiers balisés (près de 80 km) offrent de belles balades entre paysages agricoles et chemins creux. Quelques châteaux (XVIII<sup>e</sup>) et l'abbaye des Fontelles (XIII<sup>e</sup>) suscitent également la curiosité.





Emblème pour la communication autour de l'environnement



Centre bourg qui nous rappelle la forme d'un papillon

Map of the town of Venansault with various landmarks and distances marked.

**5 sentiers de niveau facile**

- Sentier de Charme
- Sentier de Champ planté
- Sentier de Guyon
- Sentier de Jauray
- Sentier de Paon du Jour

**Légendes**

- Traçé commun des sentiers sur carte
- Sentier de liaison
- GIL de Pays entre Vie et Yze
- 4 voies
- Route
- Chemin carrossable
- Sentier
- Bâti
- Plan d'eau - Rivière
- Zone boisée
- Information
- Populaire
- Village
- Quartier
- Pique-pique
- Eglise
- Parking
- Toilettes
- Calvaire
- Poste - Pannelle
- Fléchage

**RAPPEL Balisage de sentiers**

	Grande Rendement de pays	Petit Rendement
Suivez direction		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

**VENANSAULT**

**QR Code**

## Activité économique

La commune accueille 2 grandes zones industrielles distantes d'environ 3 km du centre bourg. La plus importante (ZI la Landette) se situe au sud du territoire communal en bordure de l'autoroute A87 (Angers-Les Sables) et représente un enjeu considérable pour l'aménagement et l'attractivité du territoire Yonnais.

Au nord, c'est la ZI la France qui accueille une dizaine d'entreprises le long de la 2x2 voies La Roche-Aizenay. Une zone artisanale (ZA la Garlière) située près du centre bourg accueille 24 entreprises de différents secteurs.



Zone artisanale "la Garlière"



Espace Clemenceau avant

## Restructuration du centre bourg

Enfin, c'est bien en cœur de bourg que les efforts d'aménagements vont être réalisés dans les années à venir. Le nouvel espace "Clemenceau" va avoir comme objectifs de renforcer l'activité économique en relocalisant de nombreux

commerces et services et de proposer une offre de logements diversifiés à proximité des équipements et commerces.

Ce sera un lieu de rencontres intergénérationnelles qui favorisera également les connexions douces.



Espace Clemenceau après



HOTEL DE VILLE





# LA DÉMARCHE DE VALORISATION



## Les motivations pour l'obtention du label

Venansault est considérée comme une commune "rurbaine". La proximité avec le chef-lieu du département incite les habitants à profiter des services de la Roche sur Yon. Beaucoup d'entre eux y travaillent et la majorité des jeunes y est scolarisée. Mais Venansault est surtout une commune rurale avec une identité forte autour de l'agriculture. Une quinzaine d'exploitations d'une surface moyenne de 160 ha représente ainsi 60 % du territoire communal.

Ce rattachement à la terre, à nos racines, ne doit pas disparaître. Cela passe, entre autre, par une éducation, une sensibilisation à notre environnement. Que ce soit à travers des animations, des formations, des projets participatifs ou bien encore en sillonnant nos 80 km de sentiers balisés, l'esprit nature de chacun doit rester en éveil. Nos 3 fleurs nous confortent et nous récompensent dans cette démarche.

Mais cela nous incite aussi à nous remettre en question et à continuer à améliorer la qualité de vie des habitants.

Que chaque habitant se sente bien à Venansault, puisse s'y épanouir et s'investir autour de projets telles sont les motivations des élus.

Nos labellisations "Ville Active et Sportive 2018", "Vendée Double Cœur 2019" récompensent la commune pour son engagement au quotidien auprès des associations et des bénévoles de notre territoire.

De même, nos engagements autour des projets "100 000 arbres plantés pour demain" et "ékosentia : chemins ruraux, coeur de biodiversité" vont permettre de continuer à sensibiliser nos habitants à la protection de l'environnement.

En matière d'urbanisme, l'objectif est de limiter la consommation foncière pour préserver les zones naturelles et agricoles. Sur les nouveaux lotissements, 1/3 des surfaces est prévu pour des zones de compensation écologique.

La perméabilisation des sols restera aussi une des priorités.



Rond-point de l'EHPAD



Fleurissement EHPAD



Entrée de ville

Enfin, le projet de revitalisation du centre bourg qui débute cette année va également permettre de dynamiser l'économie locale.

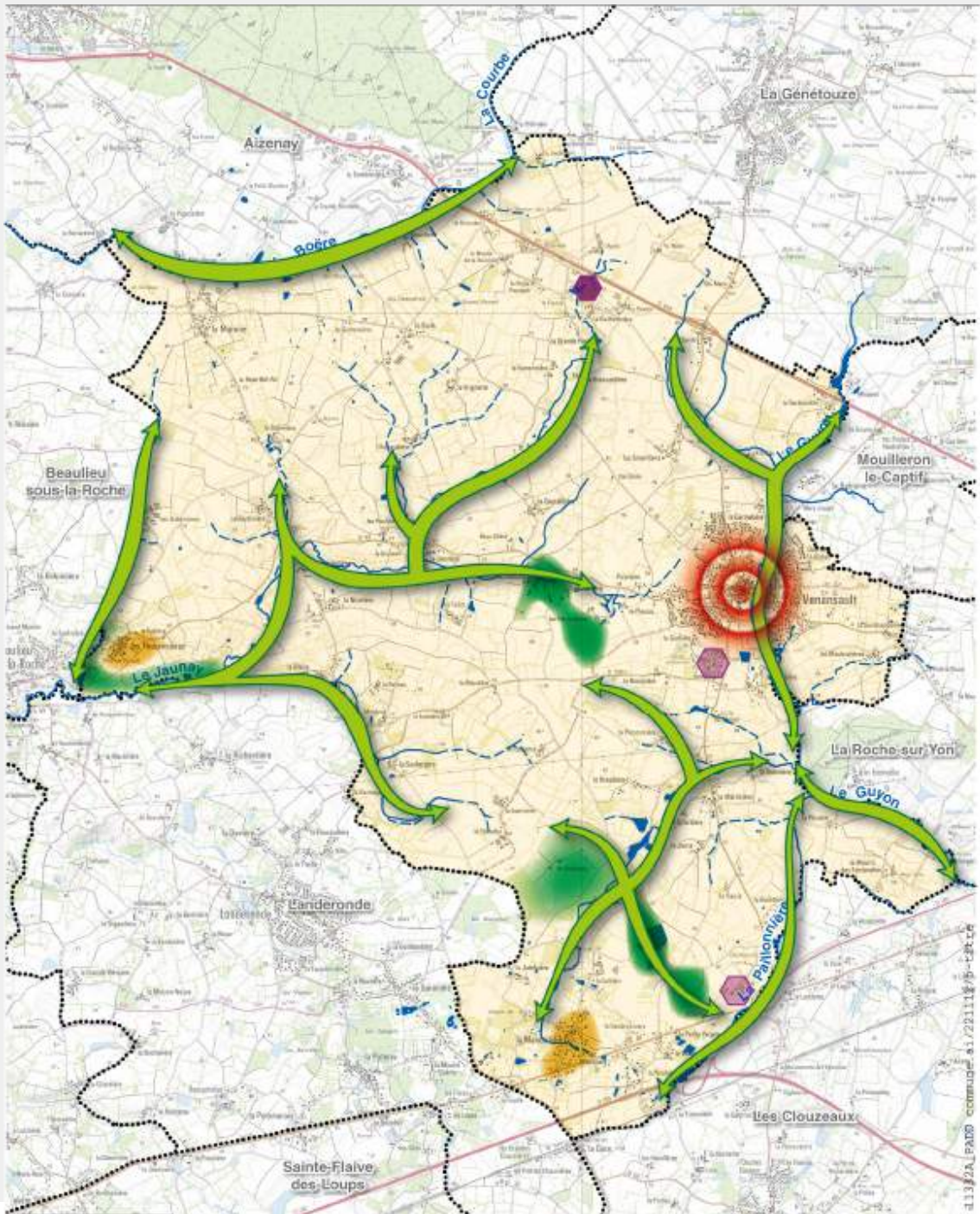




## Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

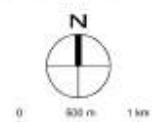
Les orientations liées au PADD  
(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

- Renforcer la polarité du centre-bourg (ex. : limiter la consommation de l'espace)
- Contribuer à pérenniser l'agriculture
- Préserver l'identité rurale et valoriser le paysage
- Faciliter les déplacements
- Protéger les sensibilités et favoriser la biodiversité
- Conforter les activités économiques.



**PADD**  
à l'échelle  
de la commune

- Polarité du centre à renforcer
- Espace rural à pérenniser au profit de l'agriculture
- Villages constructibles
- Zones d'activités au développement maintenu
- Zone d'activités stabilisée
- Fonctionnalité écologique à préserver
- Entités boisées à protéger







## Stratégie et gestion

Venansault a mis en place son premier plan de désherbage en 2001. La dernière actualisation date de 2012 et se nomme plan de gestion de l'herbe.

En 2019, la commune établit des modes de gestion en fonction du lieu, de la fréquentation en tenant compte du patrimoine naturel présent. Seuls les terrains de football sont passés au sélectif une fois par an par l'entreprise en charge des travaux mécaniques.

Venansault souhaite conserver son bocage en préservant les haies bocagères qui sillonnent les liaisons douces du centre bourg.

La commune veille à l'intégration de ses aménagements avec le lieu environnant.

Elle souhaite établir une gestion la plus durable possible qui s'intègre dans le temps par l'utilisation d'arbustes et de vivaces qui demandent le moins d'entretien, qui tapissent le sol et concurrencent au maximum les adventices.

En complément, nous plantons des bulbes qui apporteront une dynamique florale tout au long de l'année (narcisses, jacinthes, iris hollandais, dalhia, glaïeul).

La commune souhaite accentuer l'embellissement dans les axes principaux qui traversent le centre ville et simplifier les espaces verts publics des lotissements en apportant des arbres qui offriront des zones d'ombre et de fraîcheur.

La commune réfléchit au suivi des arbres proches des réseaux. A l'avenir, les réaménagements se feront en concertation avec les riverains afin de leur offrir un espace qui corresponde à leurs attentes. La commune essaie de réutiliser au maximum les ressources que la nature lui offre (utilisation de souches pour la décoration), création de lisses en châtaignier, pose de ganivelles en bois fabriquées sur Venansault par l'entreprise TRICHET Environnement, réutilisation d'objets du patrimoine Venansaltais (pressoir du rond-point de l'Europe), création de panneaux en chêne local en collaboration avec la scierie BARRETEAU.

En 2019, la collectivité a mis en place sa première commission "Cadre de Vie" afin d'avoir une réelle collaboration avec les différents services et ainsi établir une liaison commune dans les différents projets qu'elle souhaite mettre en œuvre.



Désherbage thermique



Plantations de bulbes



Entrée de bourg

## DE L'HERBE FOLLE ? PAS SI FOLLE...

La gestion différenciée des espaces verts...

La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui privilégie les méthodes traditionnelles par l'intégration du développement durable. Elle a de nombreux intérêts pour la collectivité le plus durable. Elle a de nombreux intérêts pour la collectivité le plus durable. Elle a de nombreux intérêts pour la collectivité le plus durable.

Cette gestion n'exclut pas l'entretien conventionnel et/ou les méthodes alternatives, mais tient compte des spécificités de chaque espace vert, mais tient compte des spécificités de chaque espace vert, mais tient compte des spécificités de chaque espace vert.

En résumé, c'est entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible, en privilégiant des espèces locales et en favorisant la biodiversité, en privilégiant des espèces locales et en favorisant la biodiversité, en privilégiant des espèces locales et en favorisant la biodiversité.

## La ripisylve.. à tes souhaits!

Ce n'est pas simple de gérer une ripisylve. La ripisylve est un écosystème fragile qui nécessite une gestion adaptée. Les racines des arbres maintiennent le sol et offrent de nombreux services écosystémiques.

La poutre d'eau y fera son nid et le troglodyte profitera du milieu pour trouver refuge. La Loure y fait partie d'un vaste réseau. La rivière se jette dans l'Yon à La Roche-sur-Yon à 8 km d'Appigné. L'appel des techniciens « rivières » de La Roche-sur-Yon est un appel à la gestion intégrée de l'échelle du bassin versant pour assurer une gestion écologique.

MAIRIE DE LA LOIRE  
Région Pays de la Loire  
Département de la Loire-Atlantique  
Mairie de Venansault  
Mairie de La Roche-sur-Yon  
Mairie de La Roche-sur-Yon  
Mairie de La Roche-sur-Yon

## La réduction des pesticides à VENANSAULT

L'amélioration de la qualité des eaux est une priorité du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Local de l'Yeu.

Les pollutions de toutes natures doivent être réduites, en particulier celles issues des dés herbicides chimiques, qui s'accumulent dans l'eau, l'air, les sols, les plantes, les animaux et nos organismes.

La commune de Venansault a pris conscience de l'importance de la préservation de la qualité de l'eau.

Depuis les années 2000, nous avons considérablement réduit l'utilisation des pesticides. Dorénavant, tous les espaces publics tels que les zones de loisirs, le cimetière, les allées de la mairie, les trottoirs, les espaces verts sont gérés de façon plus respectueuse de l'environnement.

Nous utilisons des techniques comme le paillage, la régularisation du cimetière pour rendre l'espace plus agréable et naturel.

Il est de nos jours nécessairement modifier son regard sur les «sauvages des rues». Moins mauvaises que les mauvaises herbes, apprenons à les connaître, les reconnaître et les apprécier.

Prendre l'herbe sur son trottoir ou ses allées, c'est aussi protéger la faune qui s'y installe. C'est également agir pour la qualité de l'eau qui coulera de nos robinets et ainsi préserver notre santé.

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.  
Antoine de St Exupéry.

## Programme Sauvagés des Rues, belles et rebelles

En complément de l'exposition visible dans les rues du 3 avril au 1<sup>er</sup> mai 2017, des animations gratuites sont proposées :

**Du 3 au 20 avril | Concours photo**  
Sur le thème «Les fleurs sauvagés sans frontières», ouvert aux enfants, adultes et groupes. Remise des prix le samedi 29 avril à 18h30.

**Du 10 au 21 avril | Le centre de loisirs et le colorado se mettent au vert**  
Les deux structures proposent, pour les enfants et les jeunes, durant les vacances de printemps, des ateliers autour de la nature. Un spectacle, ouvert aux enfants jusqu'à 7 ans, est proposé le mardi 11 avril à 10h30, à l'Ilôt des Arts, (2 €). Renseignements : ANNEREAU Sylvie 02 51 48 18 72

**Vendredi 28 avril | Conférence jardinage**  
Animé par l'association Libera Verda. Jardinage naturel, bio, agroécologie, permaculture. 1. Quelles différences ? 20h15 | ENPAD le Val Fleuri.

**Samedi 29 avril | Journée loisirs et nature**  
De 10h à 12h30 | Jardins familiaux Portes-ouvertes, troc jardin, animations enfants...  
De 10h à 18h30 | Zone des 3 étangs Pêche enfants (sans permis), balade en canoë et initiation au disc-golf (14h - 17h30), tir à l'arc, village chasse et pêche, mise en scène-chasse à courre et concert de trompes de chasse.

**Dimanche 30 avril | Sorties plantes d'ici et d'ailleurs**  
10h - 12h30 | Balade botanique Départ devant l'Ilôt des Arts. Avec: HÉRIÈRE MAES, de Sauvages et Santé sur les Semailles, découvrez les plantes sauvagés comestibles et médicinales. Apéritif «sauvages» à 20 pers. L'après-midi à 20 pers. 15h - 17h | Jardins du Loriot sur présentation du programme.

**Lundi 1<sup>er</sup> mai | Petit marché de printemps**  
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école Louis Chaigne et la Paroisse. 9h à 12h | Salle des acacias.

## VENANSAULT Du 3 avril au 1<sup>er</sup> mai 2017

Concours photo «Fleurs sauvagés» | Du 3 au 20 avril  
Spectacle enfants | Mardi 11 avril  
Conférence jardinage | Vendredi 28 avril  
Journée loisirs et nature | Samedi 29 avril  
Sorties plantes d'ici et d'ailleurs | Dimanche 30 avril  
Petit marché de printemps | Lundi 1<sup>er</sup> mai

Avec la participation de la Commission Locale de l'Eau Vie et Jeunesse

Informations  
L'Ilôt des Arts - 02 51 07 25 63  
www.venansault.com  
www.vie-jaunay.com

Programme d'animations au verso



## On est curieux de NATURE

# 27 AVRIL 2019

## VENANSAULT - LA COULÉE VERTE DU GUYON

Participez au jeu : Devinez où je suis...

Profitez de vos balades pour nous adresser par messenger ou par mail à [venensemble@outlook.fr](mailto:venensemble@outlook.fr) vos plus belles photos ainsi que le lieu et la localisation exacts des photos sur Venansault et ses 10 km à la ronde (lieux insolites, faune, flore, paysages...).

Nous les publions sur facebook.

Tout le monde peut interagir et la réponse vous sera communiquée via facebook sous 3 jours.

Les plus jolies de vos photos pourront agrémenter le dossier de labellisation des Villes et Villages Fleuris (à paraître le 14 juin 2021).

VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2021 (14)

## Devinez où je suis...

Défi photos du 12/04 au 15/05 2021

Venansault et ses 10 km à la ronde

Animations et communication



# ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHÉ



## Actions vers la population

Au fil des années, la commune s'est rendue compte de l'importance de communiquer auprès de la population.

Les aménagements, les méthodes d'entretien par exemple, ont souvent été source d'interrogation de la part des usagers. Dans la P'tite Revue Venansaltaise, une rubrique "Et si on parlait environnement..." informe les habitants sur les animations, les travaux, la réglementation, les comportements à adopter en matière de tri... afin d'améliorer leur cadre de vie.

Sur notre site internet par exemple, les Venansaltais peuvent télécharger les différentes fiches de sentiers de randonnée ou bien encore visionner les panneaux pédagogiques installés le long du corridor écologique reliant nos 2 zones de loisirs. Un lien leur donne plus d'informations sur les thèmes abordés (éco-pâturage, herbes folles, corridor écologique...).

Notre correspondante Ouest-France, très sensible à l'environnement, y va également de sa plume pour communiquer. Récemment, la commune invitait les Venansaltais à venir planter dans le cadre de l'opération 100 000 arbres pour demain. Une formation taille des fruitiers dispensée par l'arboriculteur du Verger Conservatoire de Pétré a également été proposée en février dernier.

Les élus attachent beaucoup d'importance à l'animation de la commune. Tous les deux ans, "On est curieux de nature" invite les Venansaltais à une sensibilisation, à un éveil à tout ce qui nous lie à la nature. Ainsi, de multiples activités sont proposées toute la journée.

Ils ont également souhaité mettre en place le dispositif "Argent de poche" pour les jeunes Venansaltais de 16 et 17 ans. Encadrés par les services, ils participent à l'entretien et l'embellissement de la commune.

**ET SI ON PARLAIT ENVIRONNEMENT...**

**LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS LE 27 SEPTEMBRE 2020**



Le marché annuel de producteurs a débuté un large public le dimanche 27 septembre. Environ 600 visiteurs ont aperçu les allées du marché installées place de la Billardière. 11 exposants locaux étaient présents tant dans le domaine alimentaire qu'artisanal. Certains ont écoulé tout leur stock, 12 cabas au logo de la commune, garnis de produits offerts par les producteurs, ont été gagnés lors des trois tirages au sort de la tombola.

Le 1<sup>er</sup> partie a été consacrée à une marche en forêt. Celle-ci s'est terminée à la tombée de la nuit. Puis, en rejoignant les véhicules par une grande allée forestière, nous avons pu entendre quelques braves. Chaque participant a alors respecté un silence absolu, mais notre grand cœur est resté plutôt tendre. Après une petite pause sandwich, bien méritée, nous nous sommes déplacés avec les véhicules sur différents lieux d'école sans trop de résultats. La soirée légèrement ventueuse n'a pu être pas connue à nos nos de la forêt. En tous cas, les participants sont tous revenus heureux de cette soirée nature.

Chaque classe a récupéré un endroit de Venansault (stade, salles de sport, autour de l'école, aux trois étangs, vers l'ÉHPAD...), ont ramassé des bouteilles, des canettes, des emballages de produits, beaucoup de mégots. Cette action permet de parler de la protection de notre planète et travailler sur le tri des déchets à la maison.

**LA SEMAINE DE L'ÉCO MOBILITÉ DU 21 AU 25 SEPTEMBRE 2020**

Organisée par l'association Allée, en partenariat avec l'ADEME et le



**NETTOYONS LA NATURE AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE « LA FONTAINE »**

Le vendredi 25 septembre, les élèves de cycle 2 ont enfilé leurs gants pour aller nettoyer la nature.

**HORAIRES DE LA DÉCHÈTTERIE**

La déchèterie est ouverte du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre :  
- le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
- le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30  
- le samedi en continu de 9h à 17h30

Et du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :  
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
- le vendredi après-midi de 14h à 18h  
- le samedi en continu de 9h à 18h

## P'tite Revue Venansaltaise



## Guide des sentiers de randonnée

### Venansault

#### Benoît Piron forme à la taille d'arbres fruitiers



Les participants à la formation avec (1<sup>er</sup> à gauche et 1<sup>er</sup> plan) Benoît Piron, à droite, Freddy Remigereau, animateur environnement.

Vendredi 5 février, une douzaine de personnes a suivi la formation de taille d'arbres fruitiers, proposée par la municipalité de Venansault. Benoît Piron, professionnel en agro-écologie et arboriculture, était l'animateur de la journée, articulée en une matinée théorique et un après-midi dédié à la pratique. Le spécialiste a présenté la différence de taille, selon qu'il s'agit d'arbres donnant des fruits à pépins (pomme, poire...) ou à noyaux (pêche, prune, cerise...). La taille a trois objectifs immédiats : 1. éliminer les branches mal placées, 2. éliminer les branches mal formées, 3. éliminer les branches mal orientées. L'éclaircissage. « Il consiste : « Pour les arbres à pépins, un éclaircissage annuel est important. La taille des fruitiers est à réaliser par temps sec, en coupant proprement et au bon endroit. Pour cicatriser les plaies, il est possible d'apporter une couche composée à volume égal d'argile, sulfate de cuivre et huile de tournesol. » De nombreux schémas ont été présentés dans Ouest-France le 27 janvier. 30 personnes avaient souhaité s'inscrire et la municipalité envisageait la formation, et s'apprête à organiser la formation.

## Ouest France du 12/02/2021







# ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE



## Actions vers la population

Tous les 3ème samedi du mois, des bénévoles se réunissent pour accueillir des particuliers qui souhaiteraient restaurer du petit matériel dont la réparation coûterait plus cher que leur valeur. Cela participe également à une meilleure gestion des déchets. C'est aussi un moment de convivialité, d'échange et d'entraide. Stéphane CASTANIÉ, nouveau maraîcher local en

philosophie permaculture, approvisionne le restaurant scolaire. Un défi photos a été organisé en mai dernier sur le thème de "Venansault et ses 10 km à la ronde". Nous avons au préalable informé la population que les plus belles photos reçues seraient intégrées dans ce dossier de labellisation. Nous tenons à remercier les nombreux participants.



Repair'Café



Approvisionnement local



Vente directe producteur local



## Actions vers les touristes

Les jardins du Lorient, parc floral oriental de 5 hectares, situé au sud du territoire, propose une balade dans un univers de calme, de beauté et d'exotisme... Un parcours en 34 étapes vous fait découvrir 2 500 plantes d'ici et d'ailleurs et de multiples arbres exotiques. Une page spécifique est dédiée aux jardins sur le site de la commune.

De plus, la coulée verte du Guyon en centre bourg est répertoriée sur le site de Vendée Tourisme "Pique-niquer en Vendée". Parcours sportif, observatoire, zone de jeux pour enfants, parc animalier, pêche contribuent à bien accueillir les visiteurs.



Page web "Les Jardins du Lorient"



Les Jardins du Lorient



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2021 / 17





## Actions vers les services municipaux

Le service espaces verts et l'adjoint à l'environnement sont en étroite collaboration. Des rendez-vous réguliers permettent de faire le point sur le travail des agents, la volonté des élus et les objectifs fixés en terme d'aménagement, de création et d'entretien. Les agents sont régulièrement formés (emploi plantes vivaces, bulbes, pour minimiser l'arrosage et l'entretien). Des formations sur l'entretien du cimetière végétalisé leur sont également dispensées. De plus, des stagiaires sont régulièrement accompagnés dans leur formation par les agents.

Aussi, une collaboration avec UTIL 85 (une entreprise multi services adaptée à but social) permet d'aider les services sur la tonte notamment.

Enfin, une semaine de l'éco mobilité organisée par l'association Alisée, en partenariat avec l'ADEME et le soutien de la Région est proposée aux agents des différents services. Ce défi mobilité est l'occasion de (re)découvrir des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement entre son domicile et son lieu de travail.



VerPoPa



Défi éco-mobilité



Formation balisage des sentiers



## Association avec les bénévoles et partenaires

Les sentiers de randonnée jusque-là balisés par un agent le seront dorénavant par une équipe de bénévoles retraités. Du matériel leur a été financé par la municipalité ainsi qu'une formation auprès de la Fédération Départementale de Randonnée. Des bénévoles interviennent également pour l'entretien du VerPoPa (Verger Potager Partagé) : voir chapitre 5. Ils sont aussi actifs tous les mois pour distribuer les magazines municipaux et tracts associatifs dans les 2100 foyers de la commune.

En terme d'habitat, ORYON, l'agence de développement de la Roche sur Yon Agglomération, accompagne la municipalité sur le projet de restructuration du centre bourg sur les 5 années à venir.

Enfin, nous souhaitons remercier le CAUE de la Vendée qui nous conseille et accompagne depuis quelques années dans cette démarche de labellisation.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2021 / 19

Accompagnement du CAUE





# PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT



## Diversité botanique

La commune est pourvue d'une diversité importante de variétés typiques à la région : chênes, aulnes, saules, frênes, etc...

En 2007, un diagnostic des haies a été réalisé sur la commune. Tout a été répertorié par quartier selon différentes classifications haies - bosquets, puis, la ripisylve du Guyon, petite rivière traversant notre commune.

Ce document nous aide au suivi de notre végétation existante. Dans les aménagements de nos nouveaux quartiers, nous recherchons l'emploi de variétés simples d'entretien et résistantes tout en tenant également compte des variétés existantes sur la commune.

L'emploi de plantes vivaces à une prépondérance importante dans nos orientations végétales.

La naturalisation de bulbes d'hiver et également d'été y prend une grande part.

Ces différents emplois nous offrent de nombreux avantages. L'intégration de la plante sur différents sites minimise l'entretien, diminue les nombres de passages et d'arrosages (quantité d'eau).

La maîtrise des coûts de fonctionnement est aussi importante et à prendre en compte.



Géranium rozanne



Nouveaux massifs avec vivaces



Géranium macrorrhizum



## Les arbres

En 2007, la commune, soucieuse de son patrimoine arboré, décide de faire un diagnostic des haies, bosquets, arbres isolés afin de pouvoir suivre leur état sanitaire dans le temps.

Pour éviter les problématiques que nous rencontrons en limite de propriété dans les lotissements (problèmes racinaires soulevant bitume et muret, arbres vieillissants, voire en fin de vie),

nous travaillons sur des projets de réhabilitation de ces accompagnements de rue.

Il faut donc adapter les variétés pour qu'elles soient adéquates à l'environnement, au système racinaire moins important et à une gestion d'entretien nécessitant moins de main d'œuvre. Nous pourrions utiliser des variétés telles que les *lagerstroemias*, par exemple.



Rue Antoine de St Exupéry



Rue du Bois Sorin



Projet Julien DEBEIRE



Projet Julien DEBEIRE



VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2024 7-24

Aire de pique-nique, zone de loisirs des 3 étangs





## Les arbres fruitiers

Commencé en 2018 dans le cadre de l'opération "un arbre, une naissance", que nous avons nommé "Les Jeunes Pousses", une plantation d'anciennes variétés d'arbres fruitiers a vu le jour en collaboration avec le Verger Conservatoire de Petré.

Ainsi, 90 plants de pommiers et poiriers tels que "Patte de Loup" ou "Abbé Fetel", ont été plantés avec les parents, le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil Municipal et le Conseil des Sages. Depuis 3 ans, 50 variétés différentes agrémentent le verger.



## Les arbustes

Les arbustes de la commune sont de taille modérée. Ce sont des euonymus, des rosiers miniatures, des nandinas qui agrémentent notre voirie. Leurs couleurs varient en fonction des saisons. Ils viennent accompagner nos vivaces.





## Les vivaces, bulbes d'hiver et d'été

Près de 400 vivaces ont été plantées entre l'hiver 2020 et le printemps 2021.

Parmi elles, agapanthes, salvia, vervena... donneront de la couleur à nos massifs. Nos fournisseurs locaux sont les Etablissements MARMINS des Essarts et HERBRETEAU, spécialiste en vivaces, de la Chaize le Vicomte. Ces plantations seront agrémentées de ganivelles en châtaignier fabriquées par l'Etablissement TRICHET à Venansault même.

5 000 bulbes d'hiver ont été plantés en mode mécanisé dans les lieux de loisirs et de promenade ouverts à tous.

Ces bulbes seront pérennes dans le temps et permettront aux habitants, petits et grands, la cueillette de bouquets qui agrémenteront leurs habitats.

6 000 bulbes d'été tels que lis, liatris, glaïeul... ont été plantés au printemps 2021 avec le même objectif.

Ils seront accompagnés d'un mélange fleuri appelé "Primula prairie naturelle" composé de fleurs sauvages (cerfeuil sauvage, lotier corniculé, genêt des teinturiers...).



Agapanthes



Cerfeuil sauvage

## La flore spontanée

Les Venansaltais peuvent découvrir la flore spontanée sur certains sites du centre bourg notamment devant la sacristie à l'église et dans les zones de loisirs par le biais des carrés de biodiversité.



Valériane quartier des Pommiers



Flore spontanée

## Conclusion

**Notre volonté est de mettre en valeur notre commune par du fleurissement très diversifié en mélangeant le végétal à la vivace en passant par les bulbes d'été et d'hiver, les espaces gazon ou prairies fleuries dans le souci de sauvegarder la biodiversité, l'esprit paysager et conserver l'esprit rural de notre commune.**





# GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

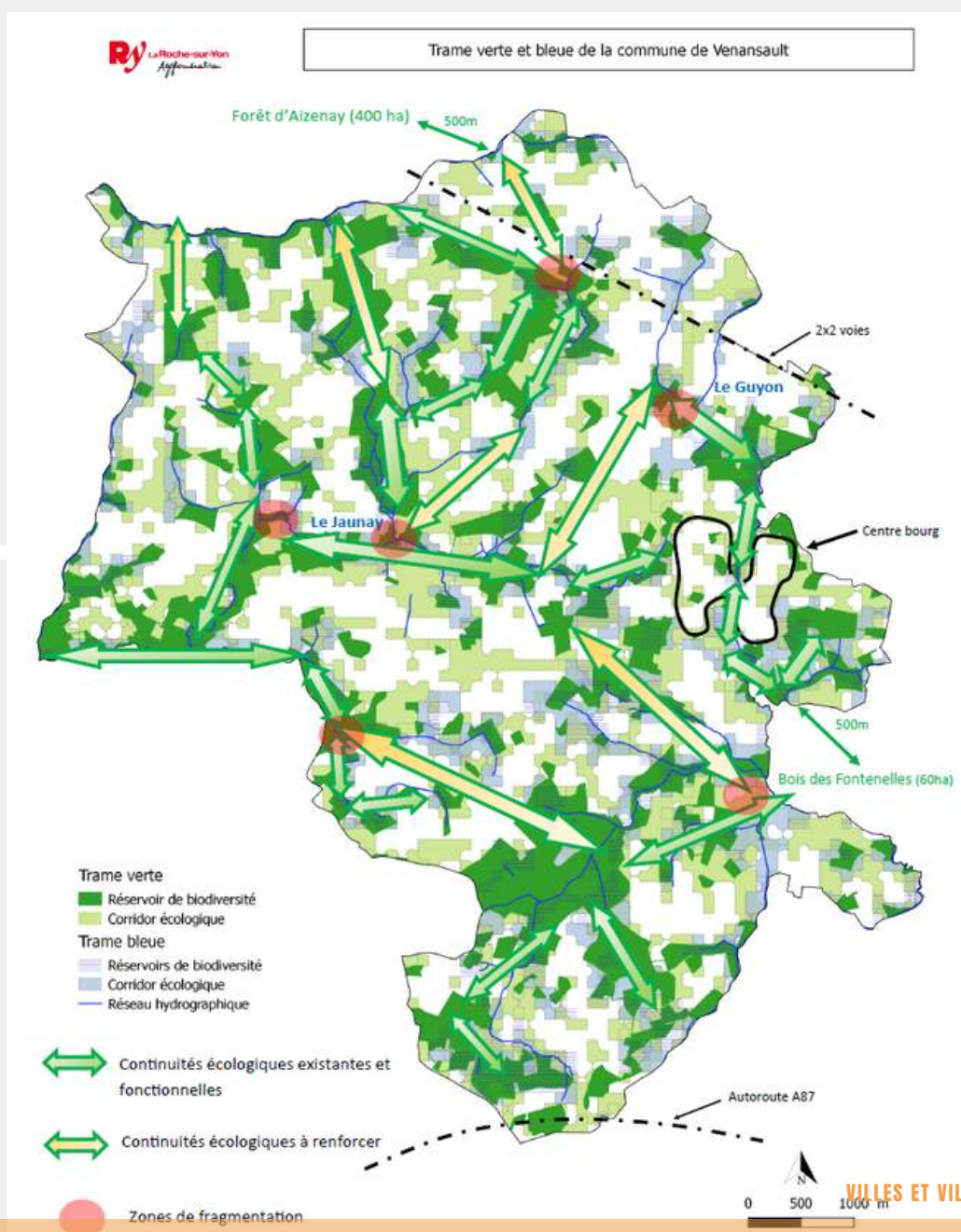


## Action en faveur de la biodiversité

La biodiversité contribue à l'équilibre de nos écosystèmes ainsi chaque commune doit oeuvrer pour une sensibilisation à la nature.

Sensibiliser, c'est faire connaître et valoriser nos richesses naturelles grâce notamment à une meilleure gestion des milieux que ce soit en ville ou dans nos campagnes.

La trame verte et bleue réalisée par le service environnement de la Roche sur Yon Agglomération va nous aider à consolider ou améliorer les corridors écologiques.





La commune s'est engagée sur deux projets depuis 2020. En partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et la Fédération Départementale de Randonnées, le projet "Ékosentia, coeur de biodiversité" va nous permettre de travailler sur nos chemins ruraux, véritable richesse pour notre territoire. Un atlas a déjà été réalisé et la prochaine étape, va consister à réaliser un inventaire participatif des chemins.

**Pour acquérir ou perfectionner des connaissances sur mon territoire**

- o Réaliser un état initial des chemins
- o Définir les éléments paysagers de votre territoire
- o Mettre en valeur les chemins ruraux
- o Sensibiliser les acteurs locaux
- o ...

**Pour créer une démarche de participation citoyenne au sein de ma commune**

- o Fédérer des acteurs locaux autour d'un projet commun : Agriculteur, randonneurs, association de sauvegarde du patrimoine, chasseurs, élus, habitants, ...
- o Un projet innovant mêlant société et biodiversité :
  - Un inventaire participatif des chemins**
    - Permettre la découverte ou la redécouverte du territoire par les citoyens
    - Amener une réflexion sur l'importance des chemins au coeur des territoires
    - Fonder une activité de plein air conviviale et multi-générationnelle
    - ...

**Pour valoriser un patrimoine communal**

- o Les chemins :
  - o Ont une forte valeur patrimoniale
  - o Constituent un élément essentiel de la Trame Verte et Bleue
    - Haie, fossé, bande enherbée, talus, mur en pierre, ...
  - o Apportent une multitude de services :
    - Favorisent la biodiversité faunistique et floristique
    - Constituent des corridors écologiques
    - Protègent la qualité de l'eau
    - Diversifient le paysage
    - Support d'activités de loisir (VTT, randonnée, ect.)
    - ...

**S'inscrire dans le territoire avec des actions concrètes**

- o Implanter des aménagements en faveur de la faune sauvage :
  - Haie bocagère, jachère faune sauvage, bande enherbée, parcelles mellifères, ...
- o Sensibiliser les agents municipaux sur les techniques d'entretien
- o Réaliser un plan de gestion
- o Confectionner des outils de planification en faveur de la Trame Verte et Bleue
- o Intervenir dans les établissements scolaires
- o Mettre en place des animations autour de la thématique des chemins ruraux
- o ...

En parallèle, le projet "100 000 arbres pour demain" engagé avec la Roche sur Yon Agglomération va consolider tout ce travail autour des plantations, du remaillage et des réservoirs de biodiversité.



Plantations "100 000 arbres pour demain"

**LE HÉRON CENDRE**




**ESPÈCE**  
Oiseau

**FAMILLE**  
Ardeidae  
Longuepatte : 100 à 140 cm  
Pattes : 25 à 30 cm  
Plumage de reproduction : blanc et rouge

**DESCRIPTION**  
Taille : 100 cm de haut  
100 cm d'envergure  
Poids : 10 à 15 kg  
Odeur : aucune  
Espérance de vie : 20 ans

**REPRODUCTION**  
Écologie des poissons, des écrevisses, reptiles, crustacés, autres invertébrés, insectes, oiseaux et mammifères.

**HABITAT**  
Z. all. dans les zones humides, des bords d'eau, marais et parcs humides. Il niche dans les herbiers et les saules.

**POISE**  
L'ensol  
Oiseau qui se nourrit d'insectes, de poissons, de reptiles et d'amphibiens. Pour un autre poisson.

Quel héron en avez-vous vu ?  
La femelle en ponte.  
Et pour vous l'adulte.  
Remarque à l'adulte.

Chêne



Un partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche est également mis en place depuis une dizaine d'années. Des techniciens viennent réaliser un inventaire des poissons présents (pêche électrique) sur la rivière le Guyon. Les poissons sont de très bons indicateurs de la richesse du milieu. Ce partenariat va s'étoffer avec la gestion de certains plans d'eau. Le diagnostic floristique et faunistique réalisé en 2013 par la LPO sur la coulée verte du Guyon démontre un réel potentiel. Des traces laissées par la loutre notamment ont de nouveau été localisées en ce début d'année.

Puis, sur une idée de l'association de chasse locale, 25 panneaux pédagogiques "sur les traces des animaux sauvages" ont été réalisés par les deux écoles.

Un vrai projet transversal réunissant associations, écoles, services de la Mairie, élus et entreprises Venansaltaises. L'objectif était de permettre aux enfants d'apprendre à connaître les animaux sauvages qui nous entourent. Ils ont également appris qu'il est important d'écouter, observer la nature pour espérer voir ou surprendre ces petites bêtes.

Nous souhaitons continuer à développer cette initiative sur la faune et la flore aquatiques.

La création de mares et la restauration de bassins d'orage en partenariat avec Vendée Eau vont également avoir un impact positif sur la biodiversité de ces lieux-là. La gestion différenciée mise en place depuis 2007 et qui évolue au fil du temps conforte nos actions déjà engagées.



Pêche électrique



Inventaire des poissons présents



Étrons de loutre



Mare "réhabilitation d'un bassin d'orage"



Panneau pédagogique



La gestion différenciée est formalisée par trois codes d'entretien :

## Code 1 : Ambiance paysagère et horticole, espaces de prestige

### Caractéristiques

Espaces très fréquentés par les usagers (rond-points, axes principaux, centre bourg, entrées de bourg).

### Composition végétale

Arbres et arbustes d'ornements rustiques, vivaces résistantes, bulbes originaux afin d'avoir un fleurissement échelonné toute l'année.

## Code 2 : Ambiance d'accompagnement

### Caractéristiques

Espaces de transition entre l'espace soigné et la zone naturelle (massifs d'accompagnement en lotissement, liaisons douces).

### Composition végétale

Utilisation de végétaux adaptés à notre climat. Naturalisation de bulbes. Les plantes herbacées spontanées peuvent avoir une place dans l'espace public.

## Code 3 : Ambiance naturelle

### Caractéristiques

Espaces naturels où la végétation spontanée peut s'exprimer librement.

### Composition végétale

Espèces végétales locales.

### Entretien

Régulier. Tonte une fois par semaine. Taillage, nettoyage des inflorescences fréquent afin d'obtenir un fleurissement durable.

Peu consommateur d'eau, arrosage environ toutes les deux semaines.

### Entretien

Tonte toutes les trois semaines. Taillage une à deux fois par an. Nettoyage, désherbage quatre à cinq fois par an.



Ambiance naturelle

### Entretien

Elagage, recépage tous les trois à cinq ans. Débroussaillage une à deux fois par an des zones difficiles d'entretien après floraison des espèces. Mise en place de l'écopâturage. Création de cheminements tondues toutes les trois semaines dans les zones à usage récréatif. Fauche utile (foin ou broyage) une à deux fois par an.



Entrée de bourg



Accompagnement en lotissement



Massifs avec paillage



## Action en faveur des ressources naturelles

Nous veillons à la **réduction de l'arrosage** en période estivale.

Dans les futurs projets ou réaménagements du centre bourg, nous privilégierons l'embellissement en massifs de pleine terre afin de réduire le temps consacré à l'arrosage des jardinières.

Après plusieurs périodes de sécheresse, le service espaces verts veille à choisir **une gamme de végétaux résistants** et qui apporte de la couleur par l'utilisation de vivaces et d'arbustes dont la floraison s'échelonne au fil des saisons.

Les rémanents sont broyés pour servir de **paillage ou de compost**.

La population fait également parfois de dons de broyage pour le paillage de nos massifs.

Durant l'hiver 2020-2021, nous avons revu et repensé certains massifs afin de concurrencer au maximum les adventices par l'utilisation de vivaces ou d'arbustes couvre-sols. Exemples : le géranium macrorrhizum, la renouée de l'Himalaya...

Comme de nombreuses villes, nous utilisons des **solutions alternatives comme le paillage, le débroussaillage, le désherbage thermique à gaz et bien évidemment le désherbage manuel à la**

**binette ou au reciprocateur.**

La commune envisage de revoir la conception de nombreux espaces vieillissant en les simplifiant, si possible, pour limiter les fréquences d'entretien.

Nous possédons également de nombreux matériels afin de rendre le travail plus agréable pour les agents (binette, reciprocateur, taille-haie, souffleur, sécateur...), ainsi qu'un véhicule pour les déplacements et transports. Depuis quelques semaines, la commune expérimente **le désherbage sans herbicide**

dont le processus basse pression allie eau chaude et mousse biodégradable (à base d'huiles végétales naturelles et de sucres) rendant ainsi son utilisation sûre pour les personnes, les animaux et les environnements délicats. Le principe actif du processus est la chaleur de l'eau chaude. La mousse agit simplement comme couverture isolante à la surface de l'eau chaude, veillant à ce que la chaleur ne s'évapore pas dans l'atmosphère. Ainsi, la mousse stoppe l'évaporation de la chaleur dégagée par l'eau chaude, la capturant et la maintenant directement sur la plante durant une période prolongée.



Renouée de l'Himalaya



Matériels manuels



Désherbage sans herbicide





## Action en faveur de la qualité de l'espace public

Notre bourg ne serait rien sans sa rivière "le Guyon", créant ainsi un bio corridor reliant nos deux espaces naturels avec au milieu la vie de centre bourg. C'est naturellement que les cheminements doux suivent cette liaison sauvage et s'étendent ainsi sur les divers quartiers.

Depuis 2 ans, divers aménagements techniques (effacements de réseaux électriques, communications et assainissements) permettent de créer de nouveaux cheminements pour faciliter le déplacement des habitants de nos quartiers récents.

Cette année au quartier de la Source, les riverains ont eu le

plaisir de voir arriver des moutons d'Ouessant. Ces nouveaux voisins bien accueillis permettent ainsi d'entretenir ce magnifique écrin vert symbolisant ainsi le caractère rural de notre commune.

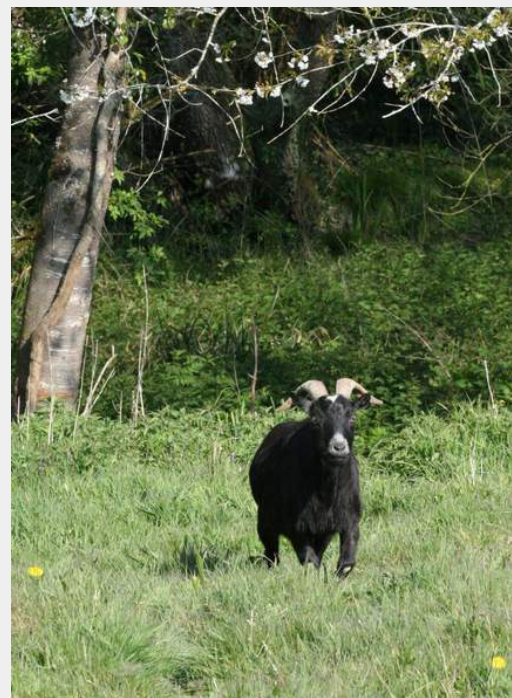
Début avril, la commune invitait les Venansaltais à ramasser les déchets sur la semaine "J'aime ma commune et je la bichonne".

Chaque année, les écoles de la commune partent ramasser des bouteilles, des canettes, des emballages de goûters, des mégots...

Cette activité permet aux enseignants de parler de la protection de notre planète et travailler sur le tri des déchets à la maison.



Le Guyon



Mouton d'Ouessant



Ramassage des déchets avec les écoles

Nettoyage citoyen : une deuxième édition après l'été



Les membres du groupe Pour un mode de vie durable (en vert) et David Aubert, adjoint en charge de l'environnement.

Plusieurs familles venansaltaises ont réalisé un nettoyage citoyen, la semaine dernière, dans le cadre de l'opération « J'aime ma commune, je la bichonne ». Samedi matin, point final de l'action, malgré la pluie, quelques marcheurs nettoyeurs sont venus au lieu de rendez-vous donné devant la salle des sports pour déposer les déchets dans des containers spécialement installés.

Ils ont été accueillis par des membres du groupe Pour un mode de vie durable à Venansault, à l'initiative de cette opération. Le nettoyage a été également présent. Le tri qui a suivi a donné l'occasion de rappeler que seuls les emballages qui contiennent un produit cosmétique à la maison vont dans le sac vert. Des Venansaltais ont aussi exprimé leur souhait de participer à un nettoyage des fossés, le long de la route qui mène à la déchetterie communale. Dans la discussion, l'idée d'un second nettoyage citoyen a été évoquée et, pourquoi pas, le jour du prochain nettoyage. L'opération a été organisée par le 11 septembre 2021.



**Carré de biodiversité**



**Carré de biodiversité**

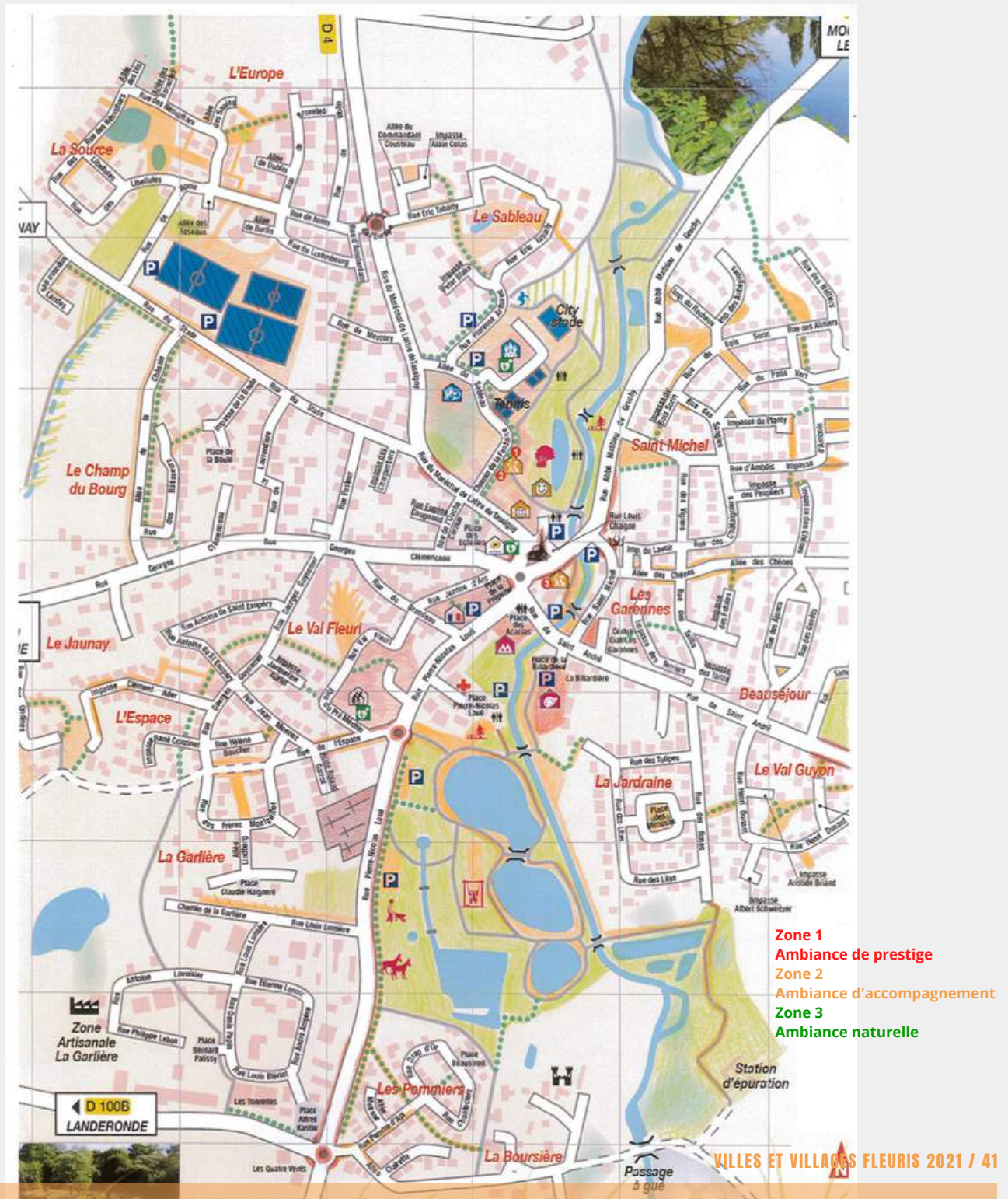




# 5 ANALYSE PAR ESPACE

## Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion

Avant tout aménagement, il nous semble nécessaire de nous rappeler l'identité rurale de notre commune, l'historique du site à aménager ainsi que le bâti existant. Dans le quartier des Pommiers, par exemple, le rond-point rappelle aux habitants qu'il existait autrefois un verger sur ce site. Par la suite, dans le cadre de l'opération "Les jeunes Pousses", un verger conservatoire a été implanté. Des haies fruitières ont également été plantées pour le plus grand plaisir des gourmands du quartier.







# 5 ANALYSE PAR ESPACE



## Présentation des différents espaces



### Le Guyon et son corridor écologique

Cette rivière traverse notre centre bourg et relie nos deux zones de loisirs. La qualité de la ripisylve y est maintenue grâce à une gestion différenciée adaptée.



### Les zones de loisirs



La zone verte



### La zone verte

Située au nord du centre bourg, à proximité des écoles, des salles de sports et de l'accueil de loisirs, cet espace resté naturel offre aux habitants une zone de calme et propice aux activités "nature".



### La coulée verte du Guyon

Cette zone est très prisée par les Venansaltais car elle permet l'accès à de nombreuses activités : parcours santé, aire de jeux, pêche, zone de pique-nique, observatoire, parc animalier...



La coulée verte du Guyon



Le Guyon





## Les jardins familiaux

Créés en 2015 et situés aux abords du parc animalier, cet espace est un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels.

18 parcelles de 100 m<sup>2</sup> et 3 de 50 m<sup>2</sup> font le bonheur de nos jardiniers.



Les jardins familiaux "Les Pommiers"



Le VerPoPa



## Le VerPoPa

Un projet participatif à l'initiative du groupe « Pour un mode de vie durable » a vu le jour au printemps 2017 ; Un Verger Potager Partagé, lieu d'échanges, de partage et de rencontres (cours de jardinage, pose goûter, boîte à livres, jeux, panneaux pédagogiques, mobilier avec récupération de palettes, armoire à dons...). Ce site est entretenu par les citoyens.



## Le verger conservatoire

Dans le cadre de l'opération "Jeunes pousses" (un arbre, une naissance) et en partenariat avec le Verger Conservatoire de Pétré, cet espace s'est aménagé progressivement depuis 2018 pour en faire un lieu de balade pédagogique. Poiriers et pommiers de variétés anciennes ont été plantés par les familles. En février dernier, l'arboriculteur de Pétré a dispensé une formation taille de fruitiers aux Venansaltais. Nous envisageons cueillette et fabrication de jus de pomme dans les années à venir.







## Le cimetière végétalisé

En 2012, nous avons été dans les tous premiers sur le département à nous engager dans cette démarche de végétalisation.

Une communication a été mise en place auprès des habitants pour les sensibiliser à cette nouvelle gestion d'entretien.



**Végétalisation du cimetière**



**Mare pédagogique**



## Les zones naturelles

Nous souhaitons conserver certaines zones à l'état naturel. Cela permet, entre autres, de respecter la quiétude de la faune sauvage (étang, mares, zones humides...).



## Le lavoir

L'ancien lavoir de la commune vient d'être réaménagé par le service espaces verts.

Jardinières, plantes grimpantes et aquatiques viennent valoriser et embellir ce patrimoine local.









## Liaisons douces

Plusieurs liaisons douces ont été aménagées depuis 2017 améliorant la sécurité des usagers et les incitant à utiliser leur vélo (liaison reliant le stade au complexe sportif : 600 m). Une liaison de 7 km relie Venansault à la ville centre de l'agglomération depuis 2019. De plus, des box à vélos ont été installés près des arrêts de bus.



**Les liaisons douces**



**Le guide des sentiers de randonnée**



## Les sentiers de randonnée

Six sentiers de randonnée sont proposés aux promeneurs et adeptes des sports nature. Au total, ce sont 80 km de sentiers balisés qui valorisent notre territoire.



## Les ronds-points



### Rond-point de l'Europe

Le rond-point de l'Europe vient de se doter du pressoir qui servait à presser le jus de raisin pour produire le raisinaïe lors de la fête annuelle. Ce rond-point mène vers la Genétouze, vers les champs et la campagne environnante et ce pressoir est l'un des symboles de notre patrimoine agricole.







Rond-point centre bourg



Rond-point de l'EHPAD



Rond-point des Pommiers

Le rond-point des Pommiers est agrémenté de pommiers Everest pour rappeler aux usagers l'historique du verger qui été sur ce site autrefois. Le sillon qui le traverse représente, quant à lui, notre rivière "Le Guyon".







## Les entrées de bourg



### Route de Beaulieu sous la Roche

Des travaux d'effacement de réseaux sont actuellement en cours sur la rue Georges Clémenceau. De plus, un nouveau lotissement "Le Plessis" sort de terre en sortie d'agglomération. Son entrée se fera par le rond-point qui sera opérationnel courant juillet. Les aménagements de cette entrée de bourg sont donc à revoir et à refaire dans leur intégralité.



### Route de la Genétouze

Des bulbes d'hiver et des herbes folles gérées une fois par mois agrémentent cette entrée qui est en attente de réfection de trottoirs et d'aménagement de voirie.



### Route de Mouilleron le Captif

Cette entrée de bourg est dans la même situation que celle de la route de la Genétouze.



Route de Mouilleron le Captif



### Route de St André d'Ornay

Cette entrée de bourg a été réaménagée cette année avec la plantation de vivaces et arbustes nains (pour laisser de la visibilité aux usagers sortant des différents lotissements). Des ganivelles en bois de châtaigniers viennent agrémenter cette rue.



Route de St André d'Ornay



### Route des Clouzeaux

Lorsque l'on arrive de la route des Clouzeaux, on peut remarquer que cette voie reste dans un esprit très naturel avec des bulbes d'hiver. A l'avenir, des bulbes d'été viendront accompagner celles d'hiver. Sur cette route, on y retrouve tout l'aménagement paysager du parking et de l'accès au cimetière.



Route des Clouzeaux

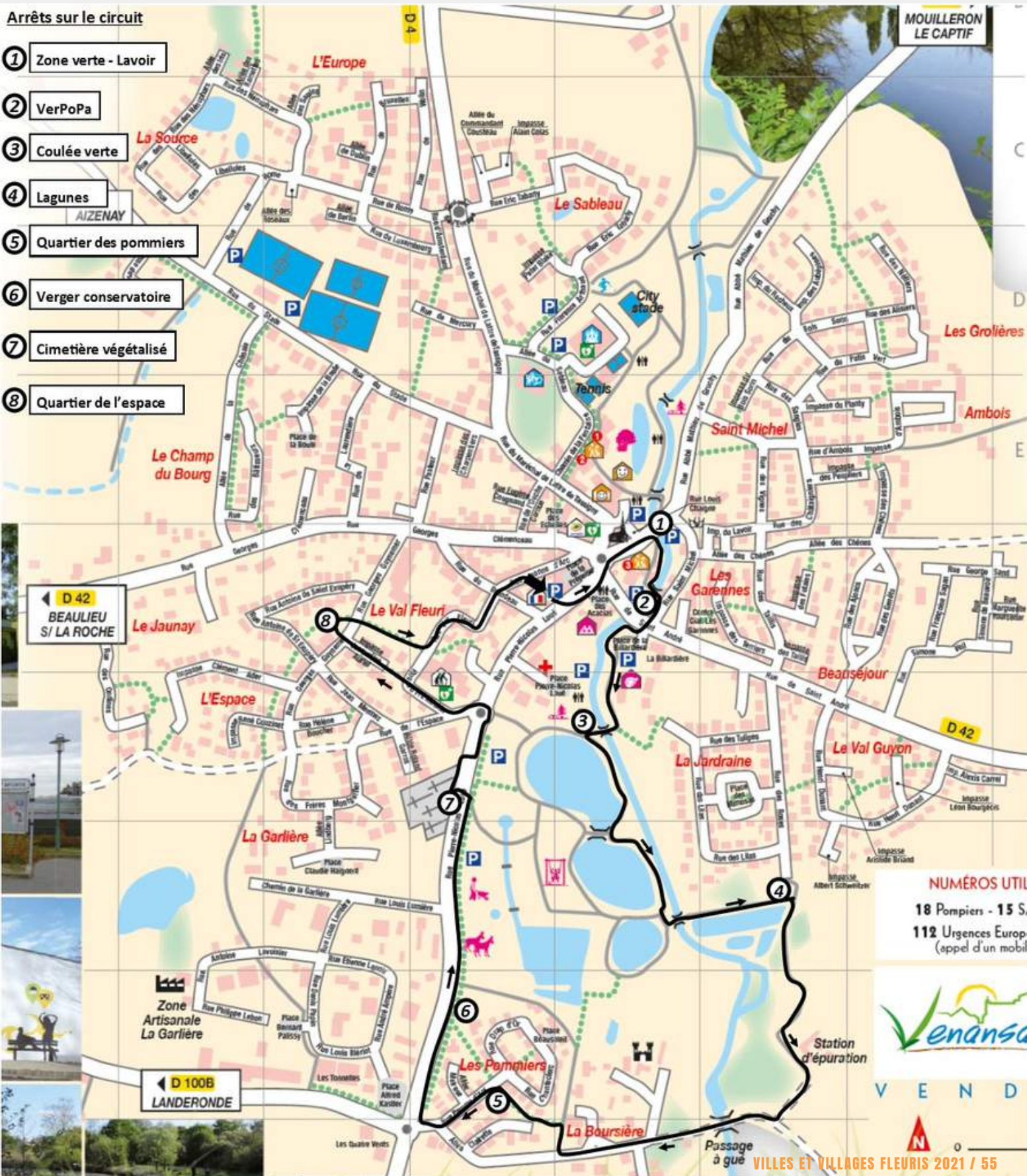




# 6 LA VISITE DU JURY

## Arrêts sur le circuit

- 1 Zone verte - Lavoir
- 2 VerPoPa
- 3 Coulée verte
- 4 Lagunes
- 5 Quartier des pommiers
- 6 Verger conservatoire
- 7 Cimetière végétalisé
- 8 Quartier de l'espace





**Ville de Venansault**  
**Place de la Prépoise**  
**BP 17**  
**85190 VENANSAULT**  
**Tél. : 02-51-07-37-84**  
**[www.venansault.fr](http://www.venansault.fr)**